

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1863

Heurtoir

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80785](https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:hbz:466:1-80785)

chose qu'un espace appartenant à un seigneur féodal ou à la ville, sur lequel on permettait la vente de marchandises. La halle se tenait sur une place, sous des porches d'églises, sous des portiques de maisons, autour des beffrois, des hôtels de ville, sous des appentis. Par le fait, la halle n'avait pas un caractère monumental qui lui fut particulier. Il n'y a donc pas lieu de nous étendre ici sur ces établissements. Sauval, cependant, mentionne la halle aux draps en gros de Paris, qui, dès 1417, « consistait en vingt travées, avait six toises de large, et était couverte d'une voûte de pierre de taille. » Mais cette halle ayant été démolie en 1572, nous n'avons aucun renseignement sur sa structure.

HERSE, s. f. *Harse, coulisse.* Lourde claire-voie composée de pièces de fer ou de charpente assemblées, s'engageant verticalement dans deux rainures et formant un obstacle sous le passage d'une porte fortifiée. La herse se relève au moyen de contre-poids et d'un treuil; elle retombe par son propre poids. Les Romains connaissaient la herse; on la voit figurée sur des vignettes de manuscrits dès les ix^e et xi^e siècles. Toutefois, dans les édifices militaires encore debout, nous n'en connaissons pas qui soient antérieures au xii^e siècle.

Nous avons l'occasion de donner un certain nombre de combinaisons de herses à l'article **PORTE**.

HEURTOIR, s. m. *Hurtoir.* Marteau pour frapper aux portes. Les premiers heurtoirs paraissent avoir été de petits maillets suspendus extérieurement aux huis des portes.

« Bien sembloit l'hermitage de vieil antiquité.
« Cele part est alée s'a à l'uisset hurté.
« D'un maillet qui là pent a sus l'uis assené ¹. »

Les anneaux de fer attachés à des têtes de bronze en dehors des portes, dès une époque très-ancienne, servaient également de heurtoirs, car ils sont souvent munis d'une boule ou partie renflée qui frappait sur une grosse tête de clou. Ces anneaux facilitaient le tirage des vantaux lorsqu'on voulait les fermer; de plus ils étaient, à la porte de certaines églises, un signe d'asile. Pour requérir l'asile, il suffisait de saisir l'anneau. A ce sujet, Lebeuf ² dit avoir eu connaissance de cet ancien usage (mentionné d'ailleurs par Grégoire de Tours) dans l'histoire des miracles de saint Germain, recueillis par le moine Héric d'Auxerre, sous Charles le Chauve. Au xvi^e siècle, pour indiquer l'action de se servir du heurtoir, on disait *tabuter à la porte* ³.

¹ *Li Romans de Berte aus grans piés*, ch. xlv. Édit. Techener; 1832.

² *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, t. I, p. 374.

³ *Cymbalum mundi*.

Voici (1) l'un des plus anciens heurtoirs à anneau que nous connaissons en France, et qui est attaché à la porte du nord de la cathédrale du



Puy-en-Vélay; il date du XI^e siècle; la tête de bronze est parfaitement conservée; l'anneau seul a été enlevé. Nous en donnons un second (2) qui date du commencement du XIII^e siècle et qui est intact; il est attaché à la porte occidentale de la cathédrale de Noyon. Ici la tête et l'anneau sont en bronze.

Mais ces heurtoirs à anneaux paraissent avoir été particulièrement destinés aux portes d'églises, par suite peut-être de cette tradition du



droit d'asile. Aux vantaux des portes d'habitations, les heurtoirs sont primitivement, ainsi que nous le disions tout à l'heure, des maillets, puis plus tard des marteaux suspendus au moyen de deux tourillons. Les plus anciens dont nous ayons pu nous procurer des dessins sont très-simples de forme (3)¹ et ne sont ornés que par les gravures au burin qui couvrent la tige du marteau ainsi que les deux boucles servant à maintenir ses tourillons. Les heurtoirs du xv^e siècle sont moins rares; il en existe un fort beau sur le vantail de la porte de l'Hôtel-Dieu de Beaune². En voici un autre qui provient de Châteaudun et qui est de la même époque (4). Les tourillons du marteau sont garantis de l'humidité par un petit toit en appentis percé d'une lucarne. Le tout est en fer forgé d'un joli travail. L'un des plus beaux provient d'une maison de Troyes (5), et est actuelle-

¹ Heurtoir qui nous paraît être du xive siècle, et qui provient d'une porte d'une maison de Vézelay.

² Voy. l'*Archit. civ. et domest.*, par MM. Verdier et Cattois, t. I, p. 6.

ment déposé dans le musée archéologique de la ville. Il appartient également au xv^e siècle, et le marteau se meut non plus au moyen de deux tourillons, mais est suspendu par un oeil à travers lequel passe un boulon. Devant la tige du heurtoir, sur un cul-de-lampe très-délicatement



forgé et ciselé, est posé un enfant nu portant un écusson armoyé, vairé de... au chef de... chargé d'un lion léopardé de... Cette petite figure est une pièce de forge très-remarquable. En A, on voit le profil du marteau, moitié d'exécution. Probablement l'écu était peint aux couleurs du blason.

Au xvi^e siècle, on en revient aux heurtoirs en forme d'anneau ou de boucle, avec poids à l'extrémité, pour les portes d'hôtels et de maisons. Il en existe de fort jolis de ce genre aux musées du Louvre et de Cluny.

Les heurtoirs à marteau ne furent plus guère en usage que pour les portes d'habitations rurales.

Il y avait aussi des heurtoirs aux portes des châteaux forts. — « Atant « es vous .i. chevalier qui hurte à la porte : et on vint as crenians¹. »

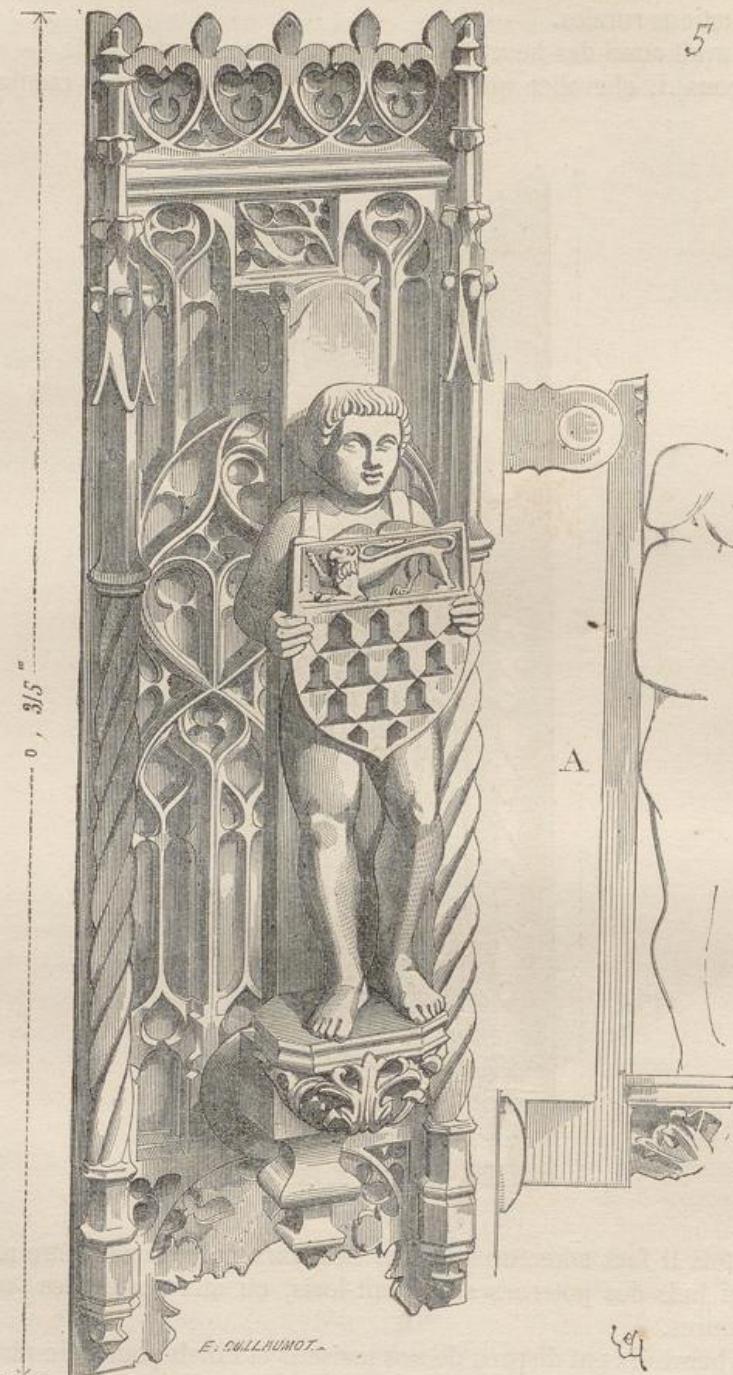


Toutefois il faut admettre que ces heurtoirs ne pouvaient être attachés qu'aux huis des poternes sans pont-levis, ou aux portes des barrières extérieures.

Les heurtoirs ont disparu de nos maisons et hôtels pour faire place aux

¹ *La Chronique de Rains* (xiii^e siècle), ch. xxxi. Publ. d'après le manuscrit de la Bib. imp., par Louis Pâris; 1837.

sonnettes ou timbres, qui ont cet avantage de ne pas réveiller toute la



maisonnée si quelque habitant attardé veut se faire ouvrir la porte au milieu de la nuit.